

DATE & LIEU : **Dimanche 6 septembre 2026 de 8 h à 19 h** sur la place centrale, sous la halle, sous les arcades et dans les rues Saint Jacques et Notre Dame, côtés nord.

RÈGLEMENT

- Article 1** Le vide grenier est organisé par l'Association Cultures Loisirs Expressions à Monpazier CLEM.
- Article 2** Les inscriptions ne seront validées que lorsque le bulletin aura été réceptionné accompagné du chèque.
Tous les exposants devront présenter une pièce d'identité.
- Article 3** Les objets présentés demeurent sous l'entièvre responsabilité de leur propriétaire, à leurs risques et périls. Par le seul fait de sa participation, l'exposant renonce à tout recours contre l'organisateur et contre la commune de Monpazier en cas de vol, perte, détérioration, etc...
- Article 4** La mise à disposition des emplacements se fera le dimanche matin dès 7h30. Tout stand non occupé à 8h30 sera remis à la disposition de l'organisateur. Les droits ne seront pas remboursés en cas de défection d'un exposant moins de 8 jours avant la manifestation.
Aucune réservation définitive ne se fera par téléphone ou messagerie.
- Article 5** Les organisateurs se réservent le droit de refuser toute candidature, d'annuler toute inscription ou d'exclure tout exposant qui :
- Troublerait le bon ordre ou la moralité de la manifestation.
- Ne serait pas en possession d'une pièce d'identité.
- Exposerait des produits neufs non usagés, des produits alimentaires
Et ceci sans qu'il puisse être réclamé d'indemnisation.
- Article 6** Il n'est pas autorisé de modifier la disposition des stands ni de garer les véhicules sur le lieu de la manifestation. L'exposant s'engage à respecter les passages de sécurité, les accès aux terrasses des restaurants et cafés, et à ne pas gêner les commerces, ni les entrées et fenêtres des habitations.
La commission de sécurité veillera au respect de ces règles.
- Article 7** Les exposants ne peuvent pas sous-louer tout ou partie de leur stand.
- Article 8** Les tarifs : emplacement SANS matériel
• 3 € le mètre linéaire dans les rues
• 3,50 € le mètre linéaire sous la halle et sous les cornières autour de la place
• 24 € la cornière entière
• 12 € la ½ cornière
• Location de table : 2 € la table - Un chèque de caution de 50 € sera demandé lors du retrait des tables.
- Article 9** Par le seul fait de leur demande d'inscription, les exposants reconnaissent avoir pris connaissance du règlement de la manifestation et s'engagent à le respecter, sans exception ni réserve sous peine d'exclusion.
- Article 10** Tout participant habitué à réserver le même emplacement à chaque édition devra retourner son bulletin au moins 30 jours avant l'animation. Si le bulletin n'est pas renvoyé dans les délais demandés, il ne pourra pas prétendre à une place particulière et l'organisateur lui attribuera un emplacement disponible.

L'Association CLEM



CULTURES
LOISIRS
EXPRESSIONS
MONPAZIER

VIDE GRENIER - MONPAZIER

Dimanche 6 septembre 2026

Les emplacements seront disposés sur la place centrale, dans les rues Saint-Jacques et Notre-Dame (côté nord).

Le nombre de places en « couvert » (halle et cornières) étant limité, les emplacements seront octroyés par ordre de réception des dossiers. **Les exposants s'engagent à ne pas laisser les véhicules sur le lieu de la manifestation, ni devant les commerces.**

Aucune réservation définitive ne se fera par téléphone ou messagerie.

DEMANDE DE PARTICIPATION À RENVOYER PAR COURRIER, AVEC LE RÈGLEMENT MERCI D'Écrire LISIBLEMENT, EN MAJUSCULES

NOM : PRÉNOM :

ADRESSE :

Code Postal..... Ville.....

Tél :

Courriel :@.....

N° DE CARTE D'IDENTITÉ (que vous devrez nous présenter) :

Je soussigné(e).....

déclare avoir pris connaissance des conditions de participation et m'engage à m'y conformer.

Emplacement :

- o Nombre de mètres dans la rue (3 € le mètre linéaire) : 3 € x ml = €
- o Nombre de mètres sous la halle ou sous cornières (3,50 € le mètre) : 3,50 € x ml = €
- o ½ cornière : 12 €
- o Cornière entière : 24 €
- o Location de tables : 2 € x = €

(Un chèque de caution de 50 € sera demandé lors du retrait des tables)

TOTAL : €

Ci-joint chèque n° banque.....

Date / / 2026

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »:

**Le chèque (remis à l'encaissement après l'animation) doit être libellé au nom de l'association CLEM
envoyé à l'adresse suivante avec ce formulaire :
CLEM - Mairie 24 rue Notre Dame 24540 MONPAZIER.**